

# Pouvoir d'achat ? LE COMPTE N'Y EST PAS !



Les coûts de l'énergie et des produits de consommation explosent !

L'inflation ne cesse d'augmenter chaque mois depuis fin 2021.

**De 2,8 % en décembre 2021, elle atteint 5,8 % à fin août** (source INSEE) et la **tendance n'est toujours pas à la baisse** !

**En juin et juillet, des réunions de négociations se sont tenues et voici quelques revendications que FO a faites (tract FO de juin) :**

- Augmenter tous les salaires **sans sélectivité**
- Attribuer une **prime anti-inflation** (ex prime PEPA)
- Attribuer un **supplément d'intéressement** suite aux excellents résultats
- Augmenter les prises en charge employeur des **tarifs des RIE, tickets restaurant et les indemnités de paniers**
- Attribuer une **journée de télétravail supplémentaire** afin de limiter les dépenses de carburant
- Prendre en charge les frais liés au **télétravail** (énergie, repas...)

**La direction propose :**

- 1 Prime de Partage de la Valeur de 500 € à 1 000 € en fonction du salaire :
  - 1 000 € pour les salaires inférieurs à 2 000 € bruts / mois
  - 750 € pour les salaires compris entre 2 000 € et 2 500 € bruts /mois
  - 500 € pour les salaires compris entre 2 500 € et 3 000 € bruts /mois
- 1 % de la masse salariale répartie de manière sélective sur les salaires de moins de 6 000 € / mois
- 1 enveloppe pour corriger les effets de percussioin liés à la réévaluation de la grille des jeunes embauchés

Ces mesures sont un premier pas mais ne sont pas à la hauteur des attentes et de l'urgence de la situation. FO ne renonce pas et demande à la direction d'entendre nos revendications !  
L'inflation touche tous les salariés, sans sélectivité ...



**Martial FOREST**  
Coordonnateur métier FO  
Bouygues Construction  
06 60 50 54 18  
m.forest@bouygues-  
construction.com

# FO

**Groupe Bouygues**  
La force de l'engagement